



MAIRIE
D'ARCES SUR GIRONDE
1, Cote de La Volette
17120 ARCES SUR GIRONDE
Tél 05 46 90 71 06
Mail : mairie@commune-arces-sur-gironde.fr

RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à la SALLE DES FÊTES

**Le MERCREDI 09 JUILLET 2025
à 19 heures 00.**

Affiché le 27 Juin 2025

ORDRE DU JOUR

- Décision modificative n° 1 -Virement de crédits suite à sinistre atelier municipal et travaux cimetièrè
- Étude d'un projet de nouveau règlement du cimetière communal, tarifs des concessions
- Demande de subvention formulée par l'association Parents d'Élèves - Association Pour Eux- d'Épargnes
- Tarifs de location du tivoli intercommunal Arces-Barzan
- Fêtes et manifestations 2025
- Questions diverses



Le Maire,

Joëlle BOULON